



Liberté + Égalité + Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Préfecture

Rennes, le 20 OCT. 2014

Direction de la coordination interministérielle
et de l'action départementale

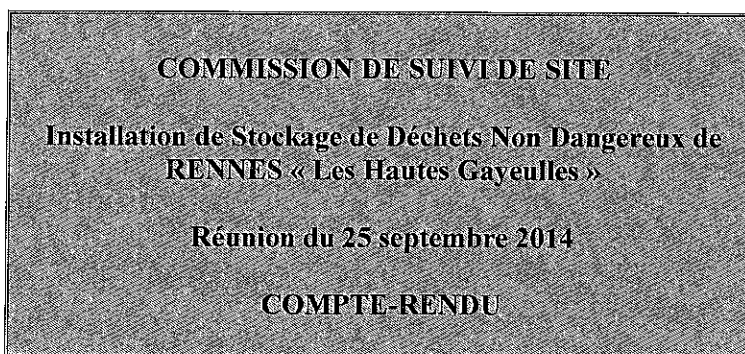
Bureau des installations classées

Dossier suivi par JC LEMERCIER

☎ 02 99 02 13 87

☎ 02 99 02 13 29

jean-claude.lemercier@ille-et-vilaine.gouv.fr



La commission de suivi de site (CSS) de l'ISDND des Hautes Gayeulles s'est réunie, le 25 septembre 2014, sous la présidence de Mme Chantal PEDRON-BOUTTES, directrice de la coordination interministérielle et de l'action départementale à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Etaient présents :

Collège des élus des collectivités territoriales :

- M. Olivier DEHAESE, représentant Rennes Métropole.

Collège des riverains ou associations de protection de l'environnement :

- Mme Jacqueline ALLEAUME, Association Bretagne Vivante.

Collège de l'exploitant :

- MM. DROULIN, RAIMBAULT, CHERON, représentant l'Entreprise CHARIER-Déchets-Valorisation,
- Mme Nathalie GAILLARD, représentant Rennes Métropole – service valorisation des déchets,
- M. Gilles GUILLOU, représentant Rennes Métropole - service valorisation des déchets.

Collège des salariés de l'installation :

- Mme Catherine CONAN, déléguée du personnel de l'Entreprise CHARIER-Déchets Valorisation.

Collège des administrations de l'Etat :

- M. Frédéric RIVOALAN, représentant le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- M. Christian ENFRIN, représentant la directrice de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé,
- M. Bruno LIEGRE, représentant le directeur départemental des territoires et de la mer.

Assistaient également à la réunion :

- Mme Michèle ROBIC, bureau des installations classées à la préfecture d'Ille-et-Vilaine,
- M. Jean-Claude LEMERCIER, bureau des installations classées à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Absents excusés :

- Mme Roselyne TAILLANDIER, riveraine,
- M. François ANDRE, représentant le Conseil Général.

Les membres de la commission avaient rendez-vous à 14h00 sur le site pour une visite de l'installation. A cette occasion, Mme GAILLARD a présenté les travaux réalisés depuis un an et exposé ceux à venir. Les membres de la CSS se sont ensuite rendus au Centre Anita Conti à BETTON pour assister à 15h15 à la réunion et examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Mme PEDRON-BOUTTES ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour leur participation à la réunion, elle débute ensuite l'ordre du jour.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 10 juin 2013

En l'absence d'observation, le compte rendu est adopté.

Modification de la composition du bureau

La nouvelle composition du bureau est la suivante :

- collège des élus des collectivités territoriales : M. Olivier DEHAESE
- collège des riverains ou associations de protection de l'environnement : M. Paul PEGEAUD
- collège de l'exploitant : Mme Nathalie GAILLARD
- collège des salariés de l'installation : Mme Catherine CONAN
- collège des administrations de l'Etat : le représentant de la DREAL

Présentation du bilan d'activité 2013

Le document, adressé aux membres de la commission avec les convocations, est présenté par Mme GAILLARD.

- EXPLOITATION DU SITE

Le tonnage total reçu en 2013 est de 8 645 tonnes réparties ainsi : 2 870 tonnes de balayures de voiries, 5 623 de plâtre, 55 de sables de STEP, 17 de laine minérale et 80 de déchets divers.

On constate une augmentation constante des apports de déchets de plâtre et de balayures de voiries issus essentiellement des déchèteries de Rennes.

Le casier 6 a fait l'objet d'une reprise provisoire d'exploitation le 1^{er} février 2013 pour uniquement un lot de mâchefers non conformes. Il n'est actuellement pas fermé mais sa réexploitation ne reprendra qu'après résolution de la problématique H2S.

Le casier 8, ouvert eu 2003, vient d'être fermé (septembre 2014). Le casier 10, ouvert en 2001, continuera d'être exploité jusqu'en 2020/2021.

- SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

L'ensemble des eaux recueillies et générées sur le site est régulièrement contrôlé sur le plan quantitatif et qualitatif.

En 2013, il a été constaté une légère baisse du niveau de la nappe et une stabilité générale du pH des eaux de nappes.

Concernant les eaux de drainage et subsurface, Mme GAILLARD évoque un dépassement du pH en juin 2013 ayant provoqué l'arrêt des rejets qui ont pu reprendre dès juillet 2013 après remise en conformité des paramètres. Les moyennes de rejet des matières en suspension restent nettement inférieures à la limite de 100 mg/l.

Au sujet des lixiviats, il a été constaté en corrélation avec la forte pluviométrie, une augmentation générale de la quantité produite par rapport aux années passées. Une dérogation a été accordée par le préfet pour prolonger les rejets en cas de retour à des seuils conformes.

Ces seuils étant restés non conformes, 9803 m³ de lixiviats ont été évacués en step. 1571 m³ ont été rejetés au milieu naturel en fin d'année 2013 après retour à la conformité des seuils de rejet.

La DCO continue à augmenter mais la valeur moyenne de 200 mg/l reste inférieure à la limite de rejet.

S'agissant des MES et COT, on assiste à une augmentation en période estivale, un phénomène d'eutrophisation est constaté.

Malgré un pic important constaté fin 2012/début 2013, les valeurs de rejet de NGL ont été conformes sur l'année 2013.

En amont et en aval du ruisseau de la Cormerais, il a été observé une amélioration du taux d'oxygène, une légère augmentation de la conductivité ainsi qu'une augmentation de la DCO et de la couleur. Ces augmentations ponctuelles ont déjà été constatées en 2011 et 2012 avant un retour à la normale.

M. ENFRIN fait remarquer qu'en ce qui concerne la DCO, il n'y a pas d'augmentation puisque le chiffre de 30 mg/l d'O₂ est stable.

- SURVEILLANCE DU BIOGAZ

Les résultats de la campagne annuelle de surveillance des cheminées de biogaz montrent que l'émission de H₂S du casier 6 reste importante. Un dispositif de traitement a été mis en place depuis plus d'un an et le charbon actif qui permet de capter les molécules soufrées a déjà été changé une fois.

- BILAN HYDRIQUE

L'installation des Hautes Gayeulles a produit 8 916 m³ de lixiviats et 48 925 m³ d'eaux pluviales et de subsurface et rejeté 1 571 m³ de lixiviats traités (9 803 évacués en step) et 31 397 m³ d'eaux pluviales et de subsurface.

- RESULTATS CAMPAGNE IBGN (Indice Biologique Global Normalisé)

L'IBGN est un outil diagnostique basé sur l'étude des macro-invertébrés. Il permet de connaître la qualité du ruisseau en fonction de la diversité du peuplement.

Le résultat de la campagne montre que la qualité du ruisseau reste médiocre malgré une amélioration en aval du site. Mme GAILLARD indique que l'objectif est de revenir à une bonne qualité ceci grâce notamment à une nouvelle unité de traitement des lixiviats.

- RESULTATS CAMPAGNE RSDE (Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau)

Six campagnes de recherche très fines des polluants ont été réalisées entre juillet 2012 et mars 2014. Le rapport final a été adressé aux services de l'Etat.

M. RIVOALAN indique que la réponse de la Dreal interviendra avant la fin de l'année 2014.

- AUTRES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Mme GAILLARD signale qu'en 2013 ont été contrôlés : le niveau sonore du site, le poteau incendie à l'entrée du site, le pont bascule, le portique de détection de la radioactivité ainsi que les installations électriques.

- EVENEMENTS D'EXPLOITATION

Evacuation de lixiviats non conformes vers les STEP de Cesson-Sévigné et Rennes.

Ouverture au public en novembre 2013 dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, 21 personnes ont été accueillies sur le site. L'opération est renouvelée en 2014.

- TRAVAUX

Comme les membres de la CSS ont pu le constater lors de la visite du site, de nouveaux travaux ont été réalisés : couverture définitive du casier 9, reprofilage des casiers 1, 2 et 3, réfection de la voirie d'accès aux lagunes et installation d'une unité d'ajout de substrat carboné et phosphoré (apport de nutriments aux bactéries qui dégradent les effluents).

- ETUDES ET PERSPECTIVES

Des études ont été réalisées afin de cerner au mieux les besoins liés à l'unité de traitement la mieux adaptée à la problématique lixiviats.

Etude réalisée par ANTEA pour la mise en place d'une unité de traitement des lixiviats : le marché est en cours de notification, le début des travaux est prévu pour le 4ème trimestre 2014, le montant de l'investissement est de 305 000 euros hors taxes.

Etude réalisée par HYDRATEC sur l'optimisation de la gestion hydraulique du site : 1 – mise en sécurité du réseau des lixiviats ; 2 – gestion des eaux pluviales ; 3 – arrosage du site ; et par SETEC pour le point 4 – optimisation de l'exploitation des casiers 10 et 11. Le contenu de chaque sous opération est détaillé dans le document qui a été remis aux membres de la CSS.

Les travaux seront réalisés au cours de l'hiver 2014/2015 pour les deux premières sous-opérations et au fil de l'exploitation pour la dernière. Concernant l'arrosage du site, cette action est différée en fonction des résultats obtenus par la mise en oeuvre des deux premières actions d'optimisation.

A propos d'un système d'arrosage par aspersion, M. ENFRIN fait remarquer que même s'il s'agit d'effluents épurés, il reste néanmoins un reliquat de pollution qu'il convient de ne pas disperser dans l'atmosphère. Il existe des interdictions. La vigilance est de mise compte tenu de la sensibilité du site notamment par rapport à la proximité du Centre Dominique Savio.

Mme GAILLARD précise que cet aspect là a bien été abordé dans l'étude réalisée par HYDRATEC. L'objectif est d'arroser à un niveau relativement faible pour qu'en période estivale, cette eau soit évapotranspirée par la végétation en place.

Une étude a par ailleurs été réalisée en deux phases par le bureau d'études AUBEPINE concernant la gestion du bois se trouvant à proximité de l'installation.

1ère phase : inventaire et diagnostic – 2ème phase : plan de gestion du bois.

Bilan de la première phase : il s'agit d'un bois classé de 0,8 ha composé pour l'essentiel de bouleaux et peupliers trembles, la flore est commune et sans originalité notoire. Quinze espèces d'oiseaux ont été recensées.

M. ENFRIN indique qu'il est classé dans les documents d'urbanisme en raison probablement d'une volonté d'empêcher sa destruction et non à cause d'essences rares.

Mme GAILLARD explique que ce classement provoque des contraintes au niveau de l'exploitation de l'installation : il est impossible d'abattre les arbres malades présentant des risques pour la sécurité du personnel sans avoir fait auparavant cet inventaire sanitaire et ce plan de gestion.

Ce dossier va être revu en collaboration avec le service « urbanisme et espaces verts » de la Ville de Rennes pour la réalisation des travaux

Les résultats de l'étude de la 2ème phase viennent juste de parvenir à Rennes Métropole.

Mme PEDRON-BOUTTES remercie Mme GAILLARD pour sa présentation du bilan d'activité.

Questions diverses

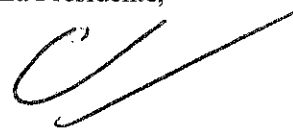
M. ENFRIN souhaite avoir des précisions sur les pannes fréquentes du portique de détection de radioactivité.

Mme GAILLARD répond que les camions ont été détournés vers la SOBREC avant retour vers l'ISDND. Elle indique que la maintenance du système de détection est particulièrement difficile à mettre en place en raison de l'éloignement géographique du prestataire. Elle précise que tout est rentré dans l'ordre depuis le changement de logiciel du pont-bascule.

Prochaine réunion

Après approbation des membres, il est décidé de fixer à juin 2015 la prochaine réunion de la CSS. En l'absence d'autres remarques, la séance est levée à 16h45.

La Présidente,



Chantal PEDRON-BOUTTES